

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Publication : 24/10/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT-RÉGION
DE LA GUADELOUPE



Date de convocation :

Le 4 octobre 2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

5^{ème} séance de l'année

Séance du 11 octobre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vendredi 11 octobre, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence régulièrement convoqué à 10 heures 00 minutes, s'est réuni à la fois en présentiel au siège (18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre) et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Éric JALTON, le président.

Étaient présents : 32 conseillers communautaires

Président : M. Eric JALTON

Vice-présidents : M. Dominique BIRAS* (3^{ème} vice-président)- Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA* (4^{ème} vice-présidente)- M. Georges BREMENT* (5^{ème} vice-président)- Mme Murielle JABES* (7^{ème} vice-présidente)- M. Jacques BANGOU (8^{ème} vice-président)- Mme Francesca FAITHFUL (9^{ème} vice-présidente)- M. Chazy CIRANY* (10^{ème} vice-président)- Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO (11^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE* (12^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Gilberte COMPPER* (13^{ème} vice-présidente)

Autres membres du bureau : Mme Corinne PETRO*- M. Pierre THICOT*- Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX- Mme Laisely PARAT-EDOM*- M. Georges DAUBIN*- M. Jean-Luc CELIGNY*- Mme Lyliane PIQUION*- M. Fabert MICHELY*

Autres conseillers communautaires : Mme Johane DAHOMAS*- Mme Sandra ENJARIC*- M. Fred EUSTACHE- Mme Jaqueline FAVORINUS- M. Fulbert HENRY- M. Joseph LEE*- Mme Marie-Andrée MANDIL*- Mme Magaly MARCIN*- M. Alix NABAJOTH*- Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE- Mme Francine DOQUET-ROUSSAS*

En cours de séance :

Vice-président : M. Harry DURIMEL (2^{ème} vice-président)**Autre conseillère communautaire** : Mme Marie-Camille MOUNIEN***Nombre conseillers :**

En exercice : 48

Présents : 32 (dont 22 en visioconférence*)

Votants : 40 (dont 8 pouvoirs)

▪ Dont pour : 40

▪ Dont contre : 0

▪ Dont abstention : 0

Secrétaire de séance :

Mme Jaqueline FAVORINUS

Délibération n°2024.10.05/586

**Décisions modificatives
budgétaires de l'exercice 2024 :**. *Décision modificative n°1
du budget principal***Rapporteuse**Mme Renée-George
NABAJOTH-DELOUMEAUXVice-présidente de la commission
affaires financières

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 8

Vice-présidents : Mme Eliane GUIOUGOU (6^{ème} vice-présidente) à Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDEM. Teddy FOULE (14^{ème} vice-président) à Mme Magaly MARCIN**Autre membre du bureau** : M. William SURDIN à M. Fulbert HENRY**Autres conseillers communautaires** : Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS à Mme Johane DAHOMAS

Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS à Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO

M. Michel MADDO à Mme Murielle JABES

M. Rosan RAUZDUEL à M. Dominique BIRAS

En cours de séance :

Autre conseillère communautaire : Mme Nadège THEOPHILE à Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX

Nombre de conseillers absents excusés : 4

Vice-président : M. Ary CHALUS (1^{er} vice-président)

En cours de séance :

Autres conseillers communautaires : Mme Maddly GARGAR- M. Alain SOREZE-EUGENE (pouvoir à Mme Maddly GARGAR)- M. Dominique THEOPHILE

Nombre de conseillers absents non excusés : 4

Autre membre du bureau : Mme Tania GALVANI**Autres conseillers communautaires** : M. Justin DESSOUT- M. Olivier SERVA- M. David DAMPIED

Acte rendu exécutoire

- après transmission en préfecture

le : 24 OCT. 2024

- publication sur le site internet

ou notification, le :

30 OCT. 2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU l'Instruction comptable des communes M57 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite communauté d'agglomération ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°10.12.09/118 du conseil communautaire du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU la délibération n°2016.11.11/352 du conseil communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/02 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant élection du président du conseil de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU le budget en cours ;

Considérant le rapport du président ;

Considérant l'avis favorable de la commission affaires financières réunie le 13 septembre 2024 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ,

ARTICLE 1- L'adoption des mouvements de crédits suivants :

BUDGET PRINCIPAL

	BP 2024	DM n° 1	BP 2024 + DM
Total des Recettes de fonctionnement	70 991 039,70 €	366 844,00 €	71 357 883,70 €
002 Résultat de fonctionnement	1 948 043,70 €		1 948 043,70 €
013 Atténuation de charges	- €		- €
70 Produits des services	100 000,00 €		100 000,00 €
73 Impôts et taxes	53 742 996,00 €		53 742 996,00 €
74 Dotations et participations	15 100 000,00 €	366 844,00 €	15 466 844,00 €
75 Autres produits de gestion courante	100 000,00 €		100 000,00 €
76 Produits financiers			- €
77 Produits spécifiques			- €
78 Reprise sur amortissements et provisions			- €
042 Opérations ordre transfert entre sections			- €
Total Depenses de fonctionnement	70 991 039,70 €	366 844,00 €	71 357 883,70 €
011 Charges à caractère général	9 106 990,65 €		9 106 990,65 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	12 580 000,00 €		12 580 000,00 €
014 Attenuation de produits	35 200 000,00 €		35 200 000,00 €
022 Dépenses imprévues			- €
65 Autres charges de gestion courante	7 606 300,00 €	851 501,00 €	8 457 801,00 €
66 Charges financières	1 887 027,55 €	153 156,00 €	1 733 871,55 €
67 Charges spécifiques	200 000,00 €		200 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	2 510 721,50 €	431 501,00 €	2 079 220,50 €
68 Dotations aux provisions	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
042 Opérations ordre transfert entre sections (dont amortissement)	900 000,00 €	100 000,00 €	1 000 000,00 €
Total des recettes d'Investissement	25 032 225,36 €	1 378 199,00 €	26 410 424,36 €
001 Résultat d'investissement	- €		- €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 727 225,36 €		1 727 225,36 €
10 Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	700 000,00 €		700 000,00 €
13 Subventions d'investissement	6 094 278,50 €		6 094 278,50 €
16 Emprunts et dettes assimilées	13 000 000,00 €		13 000 000,00 €
21 Immobilisations corporelles			- €
23 Immobilisations en cours			- €
27 Autres immobilisations financières			- €
45 Opérations sous mandat		1 709 700,00 €	1 709 700,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	2 510 721,50 €	431 501,00 €	2 079 220,50 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (dont amortissement)	900 000,00 €	100 000,00 €	1 000 000,00 €
041 Opérations patrimoniales	100 000,00 €		100 000,00 €
Total des dépenses d'Investissement	25 032 225,36 €	1 378 199,00 €	26 410 424,36 €
D001 Résultat d'investissement	1 727 225,36 €		1 727 225,36 €
10 Dotations, fonds divers et réserve			- €
Total des opérations d'équipement	18 000 000,00 €	4 883 202,14 €	13 116 797,86 €
13 Subventions d'investissement versées			- €
16 Remboursement d'emprunt	2 150 000,00 €	3 153 692,03 €	5 303 692,03 €
20 Immobilisations incorporelles	300 000,00 €		300 000,00 €
204 Subventions d'équipements versées	800 000,00 €	1 398 009,11 €	2 198 009,11 €
21 Immobilisations corporelles	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
23 Immobilisations en cours	- €		- €
26 Participation et créances rattachées à des participations	35 000,00 €		35 000,00 €
27 Autres Immobilisations financières	920 000,00 €		920 000,00 €
45 Opérations sous mandat		1 709 700,00 €	1 709 700,00 €
041 Opérations patrimoniales	100 000,00 €		100 000,00 €
TOTAL DU BUDGET	96 023 265,06 €	1 745 043,00 €	97 768 308,06 €

L'équilibre des sections est maintenu.

ARTICLE 2- D'autoriser Monsieur le président à signer tous les actes et à prendre toutes décisions nécessaires à l'application de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ainsi que le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le représentant de l'Etat, à Monsieur le maire de la ville des Abymes, à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Monsieur le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

Elle peut faire l'objet dans le délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat, de sa publication ou de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès du président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence (18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre) soit, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de la Guadeloupe (34, chemin des Bougainvilliers- Cité Guillard 97 100 Basse-Terre ou greffe.ta-basse-terre@juradm.fr).

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le **22 OCT. 2024**

Le président de séance

La secrétaire de séance

Le président

La conseillère communautaire

Eric JALTON



Jaqueline FAVORINUS

- Délibération transmise à Monsieur le représentant de l'Etat, le **24 OCT. 2024**
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville des Abymes, le **30 OCT. 2024**
- Délibération transmise à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, le **30 OCT. 2024**
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **30 OCT. 2024**
- Délibération transmise à Monsieur le comptable public, le **30 OCT. 2024**